

ANCIENS ETS BILLAudeau
A.R.B.
ZI rue la Fontaine
SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Extrait de la délibération
d'Assemblée Générale du 11 Mai
1 9 9 6

L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le onze mai à 11 heures, les actionnaires de la Société ANCIENS ETABLISSEMENTS BILLAudeau, se sont réunis au siège social, Zone Industrielle à St-Germain-du-Puy, en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation qui en a été faite par le Conseil d'Administration, par lettres, adressées le 25 Avril 1996, à chacun des actionnaires.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance.

M. Pierre FERRAND préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Mme Michèle FERRAND et M. FERRAND Emmanuel sont appelés comme Scrutateurs et M. FERRAND Olivier est désigné comme Secrétaire.

Monsieur le Président constate, en outre, la présence du Commissaire aux Comptes.

Il constate enfin que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires, présents ou représentés, possèdent plus du quart des actions ayant le droit de vote, comme totalisant 600 actions sur les 600 composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice clos le 31 Décembre 1995
- Rapports du Commissaire sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966
- Approbation desdits comptes et desdites conventions
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation des résultats
- Remplacement d'un Administrateur démissionnaire
- Questions diverses

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

../..

- Copies des lettres de convocation
- La feuille de présence de l'Assemblée
- L'inventaire, les comptes annuels, l'annexe et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 1995
- Le rapport du Conseil d'Administration
- Les rapports du Commissaire aux Comptes
- Et le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, l'annexe, le bilan, le rapport du Conseil d'Administration, les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des actionnaires, le projet des résolutions, ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 168 de la loi du 24 Juillet 1966 et 135 du décret du 23 Mars 1967, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Puis, à la demande du Président, M. Jean-Claude BARDON donne lecture de ses rapports.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées et le Président est amené à fournir quelques précisions concernant le rapport du Conseil d'Administration.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, découlant de l'ordre du jour :

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prenant acte de la démission de Mme RAPIN Béatrice de ses fonctions d'Administrateur, à compter de ce jour, désigne pour la remplacer M. FERRAND Emmanuel Michel Pierre, demeurant à Bourges, 3 rue du Puits Noir, en qualité d'Administrateur de la Société, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est à dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale, appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1999.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 15 et le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par tous les membres du bureau.

Le Président
P. Ferrand

Le Secrétaire
D. Ferrand

Un Scrutateur
M^{me} Ferrand Michèle

Un Scrutateur
E. Ferrand

Pour extrait certifié exact

